

"Bienvenue en France": L'augmentation des frais de scolarité pour les étudiant·e·s étranger·e·s

# ANATOMIE D'UN FOUTAGE DE GUEULE.



Quelques mois après l'intense mobilisation contre la loi ORE, qui introduisait la sélection à l'Université, le gouvernement déploie sa stratégie d'augmentation des frais de scolarité à destination des étudiant·e·s étranger·e·s : une mesure inégalitaire et inquiétante. Mobilisons-nous!

## De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un **plan gouvernemental rendu public le lundi 19 novembre 2018**; ce n'est pas encore une loi ni un décret, mais la communication d'une stratégie appelée 'Bienvenue en France' ou *Choose France*, annonçant les intentions du gouvernement.

## Qui est concerné ?

Les étudiant·e·s étranger·e·s extra-**communautaire** (hors **UE**), inscrit·e·s à l'université ou dans une école publique dépendant du MESRI (selon toute vraisemblance, à l'exclusion des étudiant·e·s réfugié·e·s et demandeurs d'asile, les étudiant·e·s relevant d'accord bilatéraux conclus entre établissements partenaires, ou encore les étudiant·e·s étranger·e·s résident·e·s en France). Une incertitude demeure sur la définition exacte des étrangers extra-communautaires : le critère est-il la résidence en UE ou la nationalité UE ? Quels seront les critères retenus ? Un étudiant étranger en L3 *actuellement* devra-t-il payer ces frais s'il veut s'inscrire en M1 l'année prochaine?

## Quel est l'objectif ?

Il s'agit de proposer une refonte de la politique française à destination des étudiant·e·s étranger·e·s, dans le but d'accroître **l'attractivité française** (aujourd'hui à la quatrième place mondiale). Cette stratégie comporte plusieurs volets: une simplification de la politique des visas pour les étudiants étrangers sélectionnés, une amélioration de l'offre de cours de FLE (Français Langue Etrangère) et de formations en anglais, la création d'un label pour améliorer la qualité de l'accueil, la facilitation de l'accès au logement et l'émergence de campus français à l'étranger. Mais le point qui soulève la colère concerne **l'augmentation drastique des frais d'inscription**, qui seront multipliés par dix (2 770 euros au lieu de 170 euros pour la licence, et 3 770 euros pour une formation en master ou en doctorat – contre 243 euros et 380 euros actuellement).

## C'est pour quand ?

Le gouvernement vise la rentrée 2019.





# I - SORTIR L'UNIVERSITÉ DE LA LOGIQUE D'ÉQUITÉ: UNE MESURE INJUSTE

## Non, les études ne sont pas un cadeau de la France aux étranger.e.s !

Toute la communication du gouvernement vise à démontrer l'injustice de la "quasi-gratuité" de l'université pour les étudiants étrangers : *le premier ministre trouve « absurde » et « injuste » qu'un étudiant extra-européen « fortuné » « paie les mêmes droits d'inscription qu'un étudiant français peu fortuné dont les parents résident, travaillent et paient des impôts en France depuis des années»*. Or, **les étudiant.e.s étranger.e.s contribuent déjà au dynamisme du milieu académique** (41% des doctorant.e.s sont étranger.e.s), **de la vie locale et étudiante**, et plus largement **à la vie du pays** : ils paient déjà des impôts via les taxes indirectes, les cotisations salariales pour celles et ceux qui travaillent, et rapportent plus d'argent qu'ils n'en coûtent (**rapport Campus France 2014**). Si le "coût" des étudiant.e.s étranger.e.s pour le budget de l'État peut être évalué à 3 milliards d'euros environ, leur apport à l'économie française se monte à 4,65 milliards d'euros (dont 563 millions € en frais d'inscription et de scolarité et 2 250 millions € en consommation quotidienne de biens et services, via la TVA) (1).

## Une exclusion des plus précaires.

La politique d'immigration et de séjour des étudiant.e.s étranger.e.s en France est déjà extrêmement sélective et coûteuse (sur le marathon des frais et de l'inscription à l'heure actuelle, voir 2). Pour 82 % des étudiants, les études en France constituent une dépense jugée lourde. La moitié de ceux-ci indique qu'elle a entraîné des sacrifices financiers importants pour eux ou leur famille (3). Or, les étudiant.e.s étranger.e.s ne peuvent travailler que 60% du temps de travail légal d'un.e français.e (article L313-7 du CESEDA) ce qui augmente leur précarité et restreint encore plus l'accès aux études. De plus, les étudiants étrangers doivent déjà réunir une somme d'argent disponible conséquente sur leur compte (article R313-7 du CESEDA) ; la prolongation de leur visa est soumise au regard de la préfecture.

Aussi, une augmentation des frais d'inscription aura pour effet l'exclusion des plus pauvres via une logique raciste de fait - elle empêchera mécaniquement des étudiant.e.s venant des anciennes colonies francophones d'intégrer les universités françaises (**voir l'article de Maryline Baumard, 3**). "Cette logique de classe se superpose, dans le discours gouvernemental, avec une géographie qu'Edouard Philippe indique clairement : «Les étudiants indiens, russes, chinois seront plus nombreux et devront l'être. » Ainsi, « *la campagne de communication ciblera davantage les pays émergents (Chine, Inde, Vietnam, Indonésie) et les pays non francophones d'Afrique subsaharienne*» (4). Cette préférence nationale à destination des pays émergents non-africains étaient déjà à l'ordre du jour lors du discours d'E. Macron le 20 mars 2018: "*la France devra accroître le nombre d'étudiants étrangers sur son territoire et le nombre de ceux qui viennent des pays émergents doublera*". **Le projet du gouvernement se nourrit d'une double-discrimination sur la base de la nationalité et du porte-monnaie, qui met gravement en danger la logique d'égalité propre à l'université française.**

## Un discours xénophobe

Le Premier ministre utilise volontiers l'imaginaire du profiteur, de l'étranger venu pour "profiter de la quasi-gratuité des services publics français". L'effet direct de ces annonces, c'est la **mise en scène d'une hostilité envers les étudiant.e.s étranger.e.s**, dans un environnement français déjà corrodé par le racisme, en leur faisant sentir qu'ils et elles n'auraient pas la même valeur ni la même place que leurs camarades français, avec lesquels ils vivent et étudient. Déjà, de nombreux étudiants ont fait part de du **sentiment d'humiliation** et d'insulte ressenti depuis les annonces faites lundi 19 novembre (12). Ce **processus de stigmatisation**, dans un contexte politique gangrené par le **nationalisme** et l'exclusion des non-nationaux, est non seulement condamnable mais **profondément inquiétant**.



Petit manuel de marketing  
gouvernemental

« **Différenciation des frais de scolarité** » = augmentation des frais de scolarité

« **Des bourses d'exonération** » = l'exonération des frais nouvellement créés

« **Doublement du nombre de bourses** » : "augmentation" tout à fait à relativiser, si l'on prend en compte la baisse de 17,5 % en quatre ans de l'enveloppe des bourses attribuées par le Quai d'Orsay aux étudiants internationaux (13).

**Augmentation ou contribution?** Dans un article du 21 novembre, on n'apprend que les frais d'inscription pour les étudiants étrangers ne seront pas augmentés. Mais F. Le Vigoureux de rajouter qu'il serait envisageable de « laisser la liberté aux universités de créer une sorte de contribution de développement des services et de la solidarité »....

**"Pourquoi ne pas augmenter les frais de scolarité pour les étudiants étrangers? Cela peut paraître choquant de prime abord,** mais cela existe ailleurs (...) on n'échappera pas complètement au débat "idéologique" sur les droits. Il convient donc à mon sens de blinder l'argumentation à l'avance pour faire passer une mesure (étudiants étrangers hors UE) à laquelle on ne peut qu'être bien évidemment favorable" (J.P. Korolizki dans les Macronleaks).

Les universités en manifestation contre la loi ORE © Eric Fefebere, AFP



## II/ UNE ÉTAPE VERS L'AUGMENTATION DES FRAIS POUR TOUS

### Un projet de longue date de l'équipe Macron...

Nombreux.ses sont les universitaires à s'inquiéter de cette mesure comme étant la première étape d'une augmentation des frais d'inscription pour tous les étudiants (5). Cette crainte est renforcée par les mails échangés lors de la campagne présidentielle par l'équipe "Enseignement Supérieur et Recherche" d'En Marche, dont les **Macronleaks** ont révélé les positions (6). L'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s y est évoquée de manière consensuelle. On y trouve une note de Robert Gary-Bobo qui préconise la libéralisation de l'enseignement supérieur et la hausse des frais d'inscriptions basé sur l'endettement généralisé des étudiants (7). Ces échanges dévoilent également comment **les technocrates fantasment le "modèle américain"** : performance sur les classements internationaux, prix exorbitants, notations des professeurs par les élèves et star-système (*Columbia University* est par exemple régulièrement citée).

## ... confirmé par le nouveau rapport de la Cour des Comptes?

Le rapport de la Cour des Comptes “Les droits d’inscriptions dans l’enseignement supérieur public”, dont certains passages ont fuité dans la presse le 21 novembre 2018 (8), vient s’inscrire dans ce schéma d’augmentation généralisée des frais de scolarité. Cette institution préconise une hausse de 300% pour une inscription en master et, pire encore, de laisser aux établissements la possibilité d’imposer des frais au niveau « adapté et juste ». Ce serait ainsi le moteur d’un enseignement supérieur à plusieurs vitesses : seuls les établissements renommés pourront profiter de leur attractivité pour établir des frais élevés et renforcer ainsi leur position. La raison d’une telle préconisation est ridicule: il existe d’ores et déjà un grand nombre de formations où les frais sont plus élevés (certains masters, diplômes universitaires), alors augmentons-les partout ! **Pour faire passer la pilule, les experts de la Cour des Comptes suggèrent les mêmes sparadraps que ceux du Premier ministre pour l’augmentation des frais de scolarité des étudiant.e.s étranger.e.s : quelques bourses en plus et la promesse d’un meilleur service.**

## Le monde de merde de Macron et la casse de l’Université

L’éducation n’est pas un bien qui doit être marchandisé. Augmenter les frais d’inscription, c’est renforcer la concentration des richesses et des diplômés par la classe dominante. Le seul moyen de se payer une formation sera soit d’être né chez les riches, soit de s’endetter. **Et des étudiants endettés sont des étudiants qui ferment leur gueule.** Les profils des protagonistes des Macronleaks montrent que les gens qui ont poussé l’augmentation des frais d’inscription protègent leur classe de bourgeois blanc.he.s contre l’accès aux ressources éducatives de personnes qui remettraient en cause leurs privilèges.



Photo atfp.com/GEORGES GOBET

# III/ LES ÉTUDES SUPÉRIEURES DANS LA POLITIQUE MACRONISTE

## L’articulation avec la loi ORE

La réalité de la loi ORE, derrière la promesse d’une meilleure orientation, ce sont les laissé-e-s pour compte, les angoisses sans fin dans l’attente d’un résultat et l’ensemble des dispositifs fonctionnant comme autant de filtres, de murs d’autocensure et de découragement pour les étudiant.e-s venant des catégories sociales les plus modestes. Dans la continuité de cette loi, l’effet de la stratégie d’attractivité des étudiant.e-s étranger.e-s sera d’une part **la dissuasion pour les catégories les plus pauvres**, mais d’autre part **l’augmentation de la concurrence entre les établissements** : vendre des marques donc, (“La Sorbonne”), et non plus un diplôme national ayant partout sur le territoire la même valeur. De plus en plus, le critère décisif n’est plus le bien-être des étudiant.e-s et la qualité de la recherche, mais bien la captation des ressources et le positionnement sur le marché international (voir les excellents textes de Johanna Siméant sur la logique de rentabilisation et de démolition de l’institution universitaire 9 et 10).

## Articulation avec la politique migratoire

D'un côté, cette nouvelle mesure s'inscrirait pleinement dans une **politique d'immigration choisie dont les laissés-pour-compte sont les étudiant·e·s africain·e·s**, aujourd'hui 45% de la totalité des étranger·e·s étudiant en France (3). *« On veut faire venir des héritiers du monde entier, et, à part quelques boursiers, fermer la porte aux autres, venus d'Afrique francophone. La preuve ? On incite ceux-ci à rester chez eux : en effet, on va « offrir à la jeunesse de nos pays partenaires la possibilité de suivre des formations proposées par des établissements français sans avoir à quitter leur propre pays ». La politique universitaire est calquée sur la politique d'immigration : aider les migrants... à ne pas migrer ! »* (4). D'un autre côté, la volonté de construire des campus extraterritoriaux en Afrique francophone marque la mise en place d'une stratégie d'influence où la France utilise son *soft power* pour contrer les incursions russes et chinoises en « terre de Françafrique ». La France veut conserver son pré carré ; **la mise en place de centres universitaires délocalisés est une stratégie de consolidation de son ascendance diplomatique.**



Photo Cyril Zannettacci pour Libération

« Cette déclaration vient confirmer, encore une fois, l'ambiguïté de la politique française à l'égard des étudiants étrangers. Une politique qui oscille entre un désir d'attractivité, puisé dans une vision libérale marquée par l'ère de la marchandisation des systèmes d'enseignement supérieur, et une obsession de contrôle affirmée par une politique migratoire restrictive, sélective, prospérant dans une logique bureaucratique sécuritaire »

(Hicham Jamid, ici)

Contre une logique comptable et stigmatisante, contre la marche forcée vers la marchandisation de nos universités, nous défendons un enseignement supérieur ouvert et émancipateur, qui reposerait sur **un service public et démocratique.**

### SOURCES :

Le dossier de presse : <http://afly.co/jxs>

La conférence de presse donnée par le Premier Ministre : <http://afly.co/jxs>

Le rapport Campus France de 2014 : <http://afly.co/jys>

1 : L'article de La Croix : « L'accueil d'étudiants étrangers, une source de revenus pour la France » en 2015

<http://afly.co/k1s>

2 : L'article de Hicham Jamid dans The Conversation, Débat : « Bienvenue en France » aux étudiants étrangers, vraiment ? <http://afly.co/jzs>

3 : L'article de Maryline Baumard, « Les étudiants africains, laissés-pour-compte de la nouvelle stratégie universitaire française » : <http://afly.co/k2s>

4 : La tribune de Fassin et Guillaume publiée dans Le Monde le 21 novembre 2018, <http://afly.co/k3s>

5 : « Vers des études payantes pour tous ? », <http://k6.re/pPTzT>

6 : Macronleaks : <http://k6.re/x2PBL>

7 : La note de Robert Gary-Bobo issue des Macronleaks : <http://k6.re/X-cGf>

8 : Le rapport de la Cour des comptes dans Le Monde : <http://k6.re/J5uAr>

9 : « Démolition » de Johanna Siméant : <http://k6.re/ImGJi>

10 : « Mort de l'Université, vie du Savoir » de Johanna Siméant : [http://k6.re/QL\\_yF](http://k6.re/QL_yF)

11 : L'article du Monde diplomatique, « Macron, la finance et le pouvoir » : <http://k6.re/Wfd-F>

12 : La tribune de la Sélection Internationale de l'ENS dans Libération le 22 novembre 2018, « On étudie ici, on reste ici » : [http://k6.re/fh10\\_](http://k6.re/fh10_)

13 : <http://k6.re/vs=iu>